

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 25 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants	Résultat du vote : 46
Délégués présents : 46 délégués (41 titulaires - 5 suppléants)	Voix Pour : 46
Dont membres votants à voix délibérative : 46 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 18 avril 2023	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires : Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Duclos Dominique, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric.

Suppléants votants: Mme Barbier Maryvonne, Mr Guilleman Michel, Mr Baudoin Dany, Mr Eschard Philippe, Mr Proffit Benoît.

Membres absents excusés :

Mr Adam Hubert, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Bruneaux Henri, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mr Moysse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mr Robin Claude, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents: Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Haÿ Etienne, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Polin Jean-Pierre

**Objet : Ouverture d' autorisations de programme pour les opérations
« interconnexion Brécy-Coincy » et « renforcement interconnexion vers Viels-
Maisons »**

N°
20230409

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2311-3,

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le caractère pluriannuel de certaines dépenses d'investissement,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230425-20230409-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2023

Publication : 03/05/2023

Certifié par le Président

- Attendu que l'ouverture d'une autorisation de programme permet, dans le cadre de la réalisation d'opérations d'investissement pluriannuel, de voter le montant total de l'opération à financer et d'ouvrir annuellement au budget, les crédits de paiement nécessaires à la prise en charge des dépenses de l'exercice en cours.

Le Président propose à l'assemblée, d'ouvrir une autorisation de programme sur les opérations suivantes dont les travaux seront réalisés sur l'échéancier allant de 2023 à 2024 :

- **Interconnexion des communes de Brécy/Coincy**
- **Renforcement de l'interconnexion vers Viels-Maisons**

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président :

Vu l'avis favorable donné par la commission des finances le 11 avril 2023,

Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau le 11 avril 2023,

DECIDENT, après en avoir délibéré :

- DE VOTER le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiements relatifs aux opérations, comme détaillé ci-après :

Création d'Autorisations de Programme			
Libellé	Montant de l'Autorisation	Montant des Crédits de Paiement	
		2023	2024
Interconnexion Brécy/Coincy (AP n° 2023-03)	1 433 000	35 000	1 398 000
Renforcement de l'interconnexion vers Viels-Maisons (AP n° 2023-04)	601 000	15 000	586 000

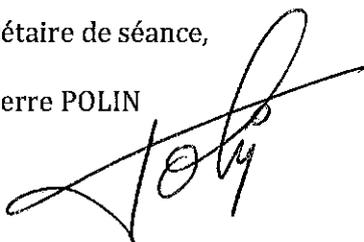
Toute modification intervenant sur le montant de l'autorisation de programme ou la répartition des crédits de paiement fera l'objet d'un réajustement sur décision du Comité Syndical.

Le Président est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

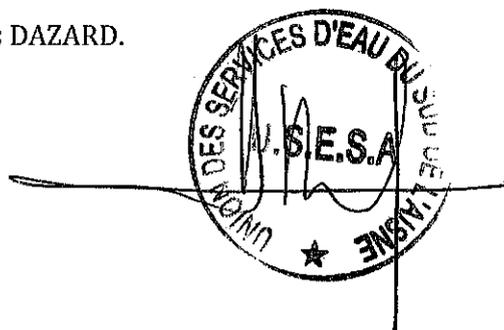
Jean-Pierre POLIN



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230425-20230409-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2023

Publication : 03/05/2023

Certifié par le Président